

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

AUDIENCE DU 8 AVRIL 2022 PAR VISIOCONFÉRENCE

DOSSIER R-4008-2017

DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT ET LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (présidente de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M^e Nicolas Roy**

Les avocats de la Régie sont **M^e Alexandre Bellemare et M^e Amélie Cardinal**

La **requérante** est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)
Représentée par M^e Hugo Sigouin-Plasse

Les **participants** à la présente audience sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)
Représentée par M^e Hélène Sicard

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)
Représentée par M^e Paule Hamelin

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (AQPER)
Représentée par M^e Marie-Pierre Boudreau

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par M^e Jean-Philippe Therriault

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D' ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAMÉ)
Représenté par M^e Geneviève Paquet

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)
Représenté par M^e Franklin S. Gertler

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET GROUPE D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU (SÉ-AQLPA-GIRAM)
Représenté par M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement. Merci!

Début : 9 h 07

Dîner : 12 h 28

Reprise : 13 h 31

Fin : 15 h 29